ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Département d'Ille-et-Vilaine

2ème Circonscription - RENNES-SUD

CANDIDAT présenté par :

L'ACTION TRAVAILLISTE



Pierre ROY

Chef d'atelier d'imprimerie
Officier d'académie
Chevalier du Mérite social
Militant syndicaliste depuis 1919
Mutualiste (ex-président de la Mutuelle du Livre)
Militant de l'Action sociale et familiale
Président de la Caisse d'Allocations familiales d'Ille-et-Vilaine
Vice-Président de l'Office social et culturel de Rennes
Vice-Président de « Kendalc'h »
(Confédération des associations folkloriques et culturelles de Bretagne)

Face à l'échec des partis de la IVe République qui n'ont pas su réaliser une démocratie réelle, devant le danger d'un système politique reposant sur l'autorité d'un seul homme,

L'ACTION TRAVAILLISTE

n'est pas un nouveau parti, mais **une possibilité de rencontre** d'hommes et de femmes qui, sans distinctions d'opinions philosophiques et religieuses, veulent une

DÉMOCRATIE NOUVELLE

pleinement au service de l'homme et non plus du profit :

— **Par une PLANIFICATION DÉMOCRATIQUE de l'économie ;**
— **Par une DÉCENTRALISATION administrative et économique sur le plan régional ;**
— **Pour une PARTICIPATION EFFICACE** à tous les échelons **des forces vives de la nation** groupées dans leurs associations professionnelles, familiales, etc., **au partage des responsabilités.**

SUPPLÉANT ÉVENTUEL :

Jeanne CORMIER

Assistante sociale
Diplômée d'Etat Infirmière hospitalière
Diplômée du Collège des Sciences sociales et économiques de Paris
Administrateur du préventorium Rey-Leroux



Qu'est-ce que l'Action Travailliste ?

Une **rencontre** de personnes engagées et militantes, dans les secteurs social, économique, syndical, familial et culturel.

Une **possibilité** offerte aux démocrates qui n'ont pas trouvé jusqu'à ce jour dans les partis traditionnels la concrétisation de leurs aspirations.

Un **moyen** pour ne pas rester inactif et impuissant devant une suite d'événements politiques que nous subissons.

Elle n'est pas un nouveau clan ; mais une " **charnière** " entre les éléments de gauche rejetant les barrières, dues à de faux problèmes, qui empêchent l'unité de la gauche et favorisent la cohésion de la droite.

Que vous propose-t-elle ?

A — RÉFORME DES INSTITUTIONS POLITIQUES :

— UN ETAT JUSTE ET FORT, respectant l'équilibre entre les pouvoirs Exécutif et Législatif ;

— UNE ASSEMBLÉE NATIONALE POLITIQUE élue à la représentation proportionnelle ;

— LA CRÉATION D'UN CONSEIL ÉCONOMIQUE NATIONAL doté de pouvoirs réels et composé des représentants de toutes les organisations professionnelles et économiques.

B — SUR LE PLAN RÉGIONAL :

— DÉCENTRALISATION par un Conseil Economique Régional composé à l'image du Conseil Economique National, démocratiquement élu par les forces vives de la Région; selon les programmes et projets de réformes élaborés par le C.E.L.I.B. et adoptés par la presque totalité des communes de Bretagne.

— LOI-PROGRAMME pour la Bretagne.

— Ceci exige : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT technique et agricole du second degré.
(Dans le département du Bas-Rhin, 33 établissements — dans quatre départements de Bretagne, 16 établissements.)

1°) **Dans les villes** pour former la main-d'œuvre et les cadres nécessaires à l'implantation de nouvelles industries en Bretagne
(18 à 20 000 jeunes gens quittent la Bretagne chaque année, puisqu'il n'y a pas de travail chez eux).

2°) **Dans les campagnes,** pour assurer à l'Agriculture son plein développement et donner aux jeunes qui devront quitter la terre une qualification professionnelle, condition d'un niveau de vie décent ; ainsi les jeunes Bretons ne formeront plus la masse du sous-prolétariat urbain.

— Une POLITIQUE DE PLEIN EMPLOI et la SUPPRESSION DES ABATTEMENTS DE ZONE.

— Le DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES AGRICOLES — S.I.C.A. — S.A.F.E.R., etc.

— L'ADAPTATION DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE au Marché Commun.

QUELQUES COMPARAISONS

Revenus par habitant :

(Statistiques de l'I.N.S.E.E. — 1954)

à PARIS	3 752,75 NF
en BRETAGNE	1 883,40 NF

Salaires versés par habitant :

à PARIS	2 730,00 NF
en BRETAGNE	502,30 NF
à RENNES en 1958	546,00 NF

Salaires largement inférieurs à la moyenne des grandes villes de France

C — SUR LE PLAN FAMILIAL :

— RÉTABLISSEMENT DU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES qui, malgré une certaine augmentation des salaires a subi une dépréciation considérable.

— RÉPARTITION INTÉGRALE des fonds des Caisses d'Allocations Familiales détournés de leurs objectifs.

— CONTRIBUTION A L'ÉQUIPEMENT SOCIAL ET SANITAIRE du pays, et en particulier de la Région Rennaise.

Vous qui luttez depuis des années pour une véritable démocratie politique, économique et sociale, vous voterez pour les candidats de l'ACTION TRAVAILLISTE.

Le Candidat : **Pierre ROY.** Le Suppléant : **Jeanne CORMIER.**

TAGNOT & GUEUTIER, IMPRIMEURS, RENNES